



DIRECTION GENERALE
DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION REGIONALE DES SAVANES
Tél : 36-86-02-52/36-86-02-50

RAPPORT D'ACTIVITE

2020

INTRODUCTION

Ce rapport a pour objet de dresser le bilan des activités de l'exercice budgétaire 2020 de la Direction Régionale des Marchés Publics des Savanes (DRMP-Kor).

La DRMP-Kor couvre trois (03) régions, treize (13) départements et vingt-deux (22) communes.

La mission de contrôle assignée à la DRMP-Kor dans cette zone de compétence peut se décliner en cinq (05) activités principales à savoir :

- des opérations préalables à la passation des marchés ;
- de la passation des marchés proprement dite ;
- du processus d'attribution ;
- Du suivi de l'exécution des marchés ;
- De la sensibilisation, la formation, l'assistance et le conseil aux acteurs publics.

Pour accomplir ses missions, la DRMP-Kor dispose d'une équipe dynamique de sept (07) personnes dont le Directeur Régional, deux (02) Chargés d'Etudes, une Secrétaire, un Agent d'appui, deux (02) Chauffeurs, une (01) Technicienne de Surface et deux (02) Vigiles.

I. CONTRÔLE DES OPERATIONS PREALABLES A LA PASSATION DES MARCHES

- Documents budgétaires (Programme triennal et Budget Primitif) ;
- Plans Général de Passation des Marchés (**PGPM**) et Plan Général Simplifié de Passation (**PGSPM**);
- Plan de Passation de Marchés (**PPM**) et Plan Simplifié de Passation de Marchés (**PSPM**)
- Validation de ces plans ;
- Notification du plan validé aux autorités contractantes ;
- Mise à disposition des Dossiers Types d'Appels d'Offres

1.1. Mise à disposition des programmes triennaux, budgets, PGPM et PPM

La première activité de l'année consiste à collecter les budgets des autorités contractantes aux fins d'en préciser les statuts les lignes (mode de passation).

A ce sujet, des courriers ont été adressés aux différentes collectivités, les invitant à mettre à la disposition de la DRMP-Kor leurs programmes triennaux et budgets primitifs et à produire leurs PGPM, PGSPM et PPM.

Concernant les Etablissements Publics Nationaux (EPN), les budgets éclatés sont transmis à la DRMP par les premiers responsables de ces structures tandis que ceux des administrations déconcentrées et projets sont mis à la disposition de la DRMP-kor via le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP).

Pour l'année 2020, les trois (03) Conseils Régionaux ont transmis leurs programmes triennaux et budgets primitifs à la DRMP-Kor. Quant aux communes, vingt un (21) sur vingt-deux (22) se sont exécutées.

Tableau n° 1 : Pourcentage de mise à disposition des programmes triennaux et budgets primitifs

Structures	Taux de mise à disposition des programmes triennaux et budgets
Conseils Régionaux	100%
Communes	95%
Administrations déconcentrées	100%
EPN	100%

Suivant le tableau ci-avant, le taux d'exécution est **99%**.

Au niveau des PGPM et PPM, toutes les structures ont réagi, soit **un taux de réalisation de 100%**.

1.2. Détermination, validation des PPM

Après la mise à disposition des Plan de Passation des Marchés (PPM) issus des programmes triennaux et budgets à la DRMP-Kor par les collectivités et les autres structures, celle-ci procède à leurs validations.

1.3. Notification des lignes à marché

Au terme des séances de validation desdit PPM des lignes , des courriers de notification sont adressés aux autorités compétentes pour l'exécution des dépenses y afférentes avec ampliations au Contrôleur Financier, au Directeur Régional du Budget, aux trésoriers payeurs et payeurs des localités concernées.

1.4. Mise à disposition des Dossiers Types d'Appels d'Offres (DTAO)

Les Dossiers Types d'Appels d'Offres (DTAO) ont été mis à la disposition des autorités contractantes au terme des séances de validation en fonction des modes de passation conformément à la réglementation en vigueur.

Ces DTAO, une fois renseignés par les autorités contractantes, reviennent à la DRMP-Kor pour examen, validation et publication des avis d'appels d'offres.

Au cours de cette année 2020, tous les DTAO requis ont été transmis aux autorités contractantes après les séances de travail, soit un taux de réalisation de 100%.

II. PASSATION DES MARCHES

Les marchés sont passés selon les trois (03) modes en vigueur à savoir, l'appel d'offres ouvert (AOO), l'appel d'offres restreint (AOR) et le gré à gré (GAG).

En vue de maîtriser les délais de passation des marchés, un tableau récapitulatif retraçant les étapes de la passation des marchés et les délais y afférent a été conçu.

2.1. Appels d'offres ouverts

L'exercice budgétaire 2020 a enregistré un total de soixante-neuf (69) appels d'offres ouverts.

Sur ces soixante-neuf (69) appels d'offres ouverts lancés, cinquante-cinq (55) sont des appels d'offres de travaux soit un taux de **79,71%**, quatorze (14) sont des appels d'offres de fournitures, soit un taux de **20,29%**.

Tableau **Récapitulatif des appels d'offres ouverts par type (en nombre et en pourcentage)**

	Travaux	Fournitures	Prestations	Total
Nombre	55	14	0	69
Pourcentage	79,71 %	20,29%	0%	100%

2.2. Appel d'offres restreint (AOR)

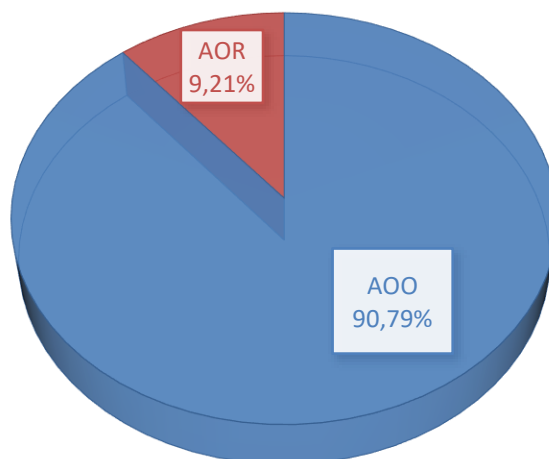
S'agissant des appels d'offres restreints, sept (07) ont été enregistrés. Il s'agit principalement des appels d'offres de **fourniture** de carburant des collectivités décentralisées. Ces marchés ont été passés globalement au cours du premier semestre de l'année 2020.

2.3. Statistiques sur la passation des marchés en 2020

2.3. 1. Tableau récapitulatif de la passation par mode (en nombre)

MODE \ ANNEE	AOO	AOR	Total
2020	69	07	76
Total	69	07	76

RÉCAPITULATIF DE LA PASSATION PAR MODE



2.4.2. Tableau récapitulatif de la passation par type (en nombre)

MODE ANNEE	Fournitures	Travaux	Prestation	Total
2019	14	65	1	80
Total	14	65	1	80

2.4.3. Tableau récapitulatif de la passation par Type d'AC selon le mode (en nombre)

MODE	COMMUNES	CONSEILS REGIONAUX	EPN	PROJET	TOTAL
AOO	17	43	1		61
AOR	3	3	1		7
GAG	6	1		3	10
AVENANT		1		1	2
TOTAL	26	48	2	4	80

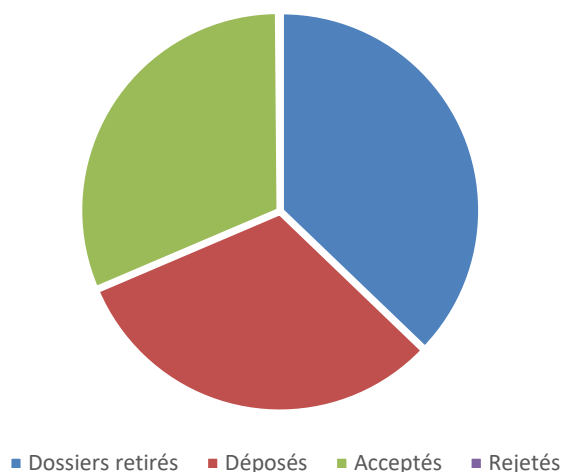
2.4.4. Tableau récapitulatif de la passation par les d'AC selon le type (en nombre)

TYPE	COMMUNES	CONSEILS REGIONAUX	EPN	PROJET	TOTAL
TRAVAUX	23	30			53
FOURNITURES	3	11	1	3	18
PRESTATION			1		1
AVENANT		7		1	8
TOTAL	26	48	2	4	80

2.4.5. Tableau récapitulatif de la concurrence

ANNEE	Dossiers retirés	Déposés	Acceptés	Rejetés
2020	695	680	675	5
Total	695	680	675	5

RÉCAPITULATIF DE LA CONCURRENCE



Les dossiers retirés pour l'ensemble des appels d'offres sont au nombre de six cent quatre-vingt-quinze (695). Six cent quatre-vingt (680) des dossiers retirés ont été déposés, soit un taux de 97,84%, et six cent soixante-quinze (675) des dossiers achetés ont été acceptés, soit un taux d'abstention de 97,12%.

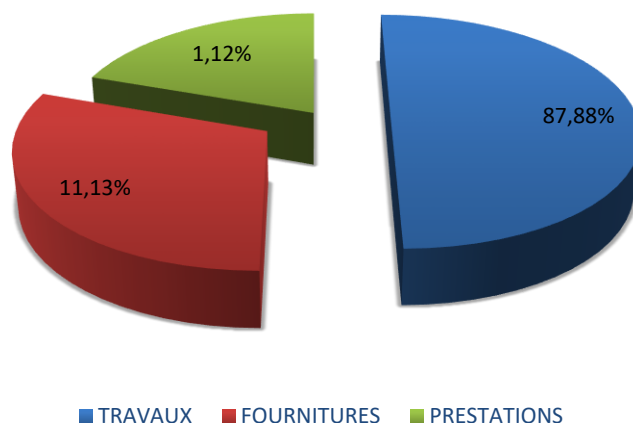
Cinq (05) dossiers ont été rejetés pour cause de remise en retard de l'offre. Soit un taux de 0,72%.

2.4.6. Les gains réalisés au cours de l'année 2020

Gains par type

ANNEE	TRAVAUX	FOURNITURES	PRESTATIONS	Total
ESTIMATION	5 017 548 553	1 217 722 800	850 414 675	7 085 686 028
ATTRIBUTIONS	4 399 521 427	1 209 800 480	772 146 169	6 381 468 076
Solde	618 027 126	7 922 320	78 268 506	703 217 952

GAINS PAR TYPE



Les gains réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2020 en pourcentage se présentent comme suit : Les travaux représentent **87,88%**, les fournitures **1,12%** et les prestations **11,13%**.

Gains par mode

	AOO	AOR	GAG	Total
ESTIMATION	5 507 898 765	648 700 00	929 087 263	7 085 686 028
ATTRIBUTIONS	4 803 680 813	648 700 000	929 087 263	6 381 468 076
Gains	704 217 952	0	0	704 217 952

A ce niveau, les gains obtenus en AOO font **704 217 952**, soit un taux de **100%** cependant il n'y a pas eu de gains en AOR, soit un taux de **0%**.

3.2 Approbation des marchés proprement dite

Le marché, une fois numéroté, est transmis à l'autorité approbatrice compétente pour approbation.

La situation des marchés approuvés est dressée dans les tableaux et graphiques ci-après :

3.2.1 Nombre et montant de marchés approuvés par type

NATURE	FOURNITURES	TRAVAUX	PRESTATIONS	AVENANT	TOTAL
ANNEE					
2020	20	133	02	8	163
MONTANT	1 209 800 480	4 318 146 137	772 146 169	81 375 290	6 381 468 076

L'analyse par type montre que les travaux représentent **67,67%** des marchés approuvés. Quant aux prestations, fournitures et avenant, elles représentent respectivement **12,10%**, **18,96%** et **1,28%** de l'approbation des marchés.

3.2.2 Nombre et montant de marchés approuvés par mode

MODE ANNEE	AOO	AOR	GAG	AVENANT	TOTAL
2020	138	7	10	8	163
Montant	4 722 305 523	648 700 000	929 087 263	81 375 290	6 381 468 076

3.2.3 Nombre de marchés approuvés par AC et par mode

MODE	PROJET	EPN	COMMUNES	CONSEILS REGIONAUX	TOTAL
AOO		2	29	107	138
AOR		1	3	3	7
GAG	3		6	1	10
AVENANT	1			7	8
TOTAL	3	3	38	118	163

Le tableau par mode indique que sur les 163 marchés approuvés, 1,84% sont issus des rubriques «PROJET et EPN » chacune, 23,31% de la rubrique « Communes », et 73,39% des « Conseils Régionaux ».

3.2.4 Montants des marchés approuvés par AC et par mode

MODE	PROJET	EPN	COMMUNES	CONSEILS REGIONAUX	TOTAL
AOO		772 142 169	652 544 936	3 009 966 908	4 434 658 013
AOR		100 000 000	266 100 000	282 600 000	648 700 000
GAG	369 022 800		429 087 263	500 000 000	1 298 110 063
AVENANT				81 375 290	81 375 290
TOTAL	369 022 800	872 146 169	1 347 732 199	3 873 942 198	6 381 468 076

3.2.7 Nombre de marchés approuvés par AC et par type

STRUCTURE TYPE	EPN	PROJET	COMMUNES	CONSEIL REGIONAUX	TOTAL
TRAVAUX			27	108	135
FOURNITURES	1	3	03	13	23
PRESTATIONS	2				02
AVENANT		1		02	03
TOTAL	03	4	30	123	130

3.2.8 Montants des marchés approuvés par AC et par type

STRUCTURE TYPE	EPN	PROJET	COMMUNES	CONSEIL REGIONAUX	TOTAL
TRAVAUX			1 344 766 837	2 899 590 590	4 063 693 052
FOURNITURES	100 000 000	369 022 800	26 100 00	629 487 680	1 364 60 480
PRESTATIONS	772 146 169				772 142 146
AVENANT					
TOTAL	872 146 169	369 022 800	1 610 866 837	3 529 432 270	6 381 468 076

III EXECUTION DES BUDGETS DES STRUCTURES DECONCENTREES

Conformément à l'arrêté N°112 du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées, nous avons encadré les structures déconcentrées dans la planification de leur budget avant leur exécution. C'est ainsi que les responsables des unités administratives ont tous fait le plan de passation de leurs budgets dès leurs notifications et validés par la DRMP Kor avant tout engagement.

IV SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES

4.1 Avenants

Deux demandes d'avenant sans incidence financière ont été accordées et approuvées par l'autorité compétente.

4.2. Résiliations

Au cours de l'exercice 2020, un (01) marché a été résilié et deux (2) sont en cours de résiliation.

4.3. Marché de Gré à Gré

Au cours de l'exercice 2020, dix (10) marchés de gré à gré ont été accordés et un seul est en cours de numérotation.

V. SENSIBILISATION, FORMATION, ASSISTANCE ET CONSEIL

Relativement à l'assistance et au conseil, le Directeur a opté pour le management de proximité, ce qui permis à la **DRMP-Kor** d'être en permanence en contact et à l'écoute des préoccupations des Autorités Contractantes ; elle tient régulièrement des séances de travail de renforcement des capacités des acteurs des marchés publics de sa zone de compétence permettant ainsi de dissiper leurs appréhensions et de renforcer leur confiance en la crédibilité du système des marchés publics.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées se situent à plusieurs niveaux : au plan organisationnel, matériel et humain.

La **DRMP-Kor** a d'énormes problèmes de connexion à internet et au SIGMAP, ce qui ralentit considérablement les dossiers dans la phase de numérotation. (Des jours sans connexion ou suspension de la connexion en pleine numérotation, à cela s'ajoute les coupures intempestives d'électricité).

Le retard accusé par les collectivités dans la mise à disposition des programmes triennaux et budgets empiète sur les opérations préalables à la passation des marchés.

Le personnel est à étoffer pour un bon rendement, car la DRMP s'étend sur trois (3) Conseils Régionaux, vingt-deux (22) communes et 13 départements.

Les difficultés sont aussi d'ordre technique notamment mobiliers de bureau (bureaux, fauteuils agents, chaises visiteurs et meubles de rangement pour les archives) et matériels informatiques.

La mise à disposition d'un groupe électrogène afin de pallier aux coupures intempestives de l'électricité dans la ville de Korhogo

VII. PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

L'année 2020, a été marquée par la prise de l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics comportant plusieurs innovations axées essentiellement sur la responsabilisation de tous les acteurs des marchés publics avec le retrait de la DMP des Commissions d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres. (COJO).

En vue d'une bonne maîtrise de ce nouveau cadre règlementaire, les actions à réaliser en 2021 sont :

- Organiser au niveau de chaque collectivité une rencontre bilan qui permettra de recueillir les besoins en formation ;
- Organiser à l'intention des acteurs locaux des marchés publics de chaque région, un séminaire de sensibilisation aux nouvelles procédures des marchés ;
- Organiser des séminaires de formation avec des modules spécifiques pour chaque acteur dans les procédures de marchés publics afin d'approfondir les acquis ;
- Renforcer la DRMP-Kor en matériels informatiques pour accroître l'efficacité et avoir un bon rendement au travail ;
- Renforcer les capacités des agents de la Direction Régionale des Savanes ;
- Renforcer les ressources humaines de la Direction par l'affectation de quatre (04) cadre et deux (02) agents d'appuis.

CONCLUSION

Malgré les difficultés relevées, les activités de la DRMP-Kor se sont déroulées conformément aux missions qui sont les siennes par la volonté commune de réussir d'une équipe dynamique et soudée.

ANNEXES



DIRECTION GENERALE
DES MARCHES PUBLICS

Korhogo, le 07 Janvier 2021

DIRECTION REGIONALE DES SAVANES

LE DIRECTEUR REGIONAL

N/Réf : _____/2019/SEPMBPE/DGBF/DMP/DR-KOR/01

A
Monsieur le Directeur Général
des Marchés Publics

ABIDJAN

SYNTHESE DU RAPPORT

I. APPELS D'OFFRES OUVERTS ET RESTREINTS

La collecte des documents budgétaires pour la détermination des différents Plans de Passation nous a permis de passer quatre-vingt (80) appels d'offres et quatre (04) dossiers sont en cours de publication.

II. AVENANTS

Huit (08) demandes d'avenant dont cinq (05) à incidence financière et trois (03) sans incidence financière ont été accordées.

III. RESILIATION

Un (01) marché a été résilié et un autre en cours de résiliation.

IV. GRE A GRE

Aucune demande de passer marchés de gré à gré n'a été introduite.

V. APPROBATION

A ce jour, cent soixante-trois (163) marchés ont été approuvés pour un montant de six milliard trois cent quatre-vingt-un million quatre cent soixante-huit mille soixante-seize 6 381 468 076 FCFA.

VI. GAIN DES MARCHES PASSES

Un gain de sept cent quatre millions deux cent dix-sept mille neuf cent cinquante-deux (704 217 952) F CFA a été réalisé pour quatre-vingt (80) marchés passés.

CONCLUSION

Un suivi permanent des acteurs de la commande publique de la région des savanes s'avère plus que nécessaire pour une parfaite réussite de la maîtrise des délais et procédures de passation.